

Pour que tout tourne rond *L'Ontario met en œuvre une campagne de sensibilisation aux nouveaux carrefours giratoires aménagés sur les routes provinciales*

Le ministère des Transports (MTO) s'efforce d'être un chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises. L'infrastructure routière de l'Ontario contribue au maintien d'une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et d'une qualité de vie élevée. Le MTO est résolu à mettre en œuvre des innovations de pointe, comme en font foi les carrefours giratoires modernes qu'il a récemment aménagés.

Les carrefours giratoires traditionnels présentaient un grand rayon, ce qui permettait aux automobilistes d'y entrer, d'y circuler et d'en sortir à une vitesse élevée. De plus, les automobilistes avaient rarement besoin de céder le passage en y entrant, puisque les anciens carrefours giratoires étaient conçus de manière à permettre de s'insérer dans la circulation et d'en sortir sans ralentir de façon importante. De leur côté, les carrefours giratoires modernes présentent un rayon plus petit qui limite la vitesse des véhicules, ce qui force les automobilistes à ralentir avant d'y entrer et à céder le passage aux véhicules qui y circulent.

Le cas échéant, les carrefours giratoires modernes offrent un certain nombre d'avantages par rapport aux intersections traditionnelles, dont ceux qui sont indiqués ci-dessous.

- **Accroissement de la sécurité** – La diminution de la vitesse des véhicules réduit le nombre de points de collision potentiels ainsi que d'accidents et de blessures graves.
- **Accroissement de la capacité** – Les carrefours giratoires assurent la circulation plus fluide d'un nombre élevé de véhicules tournant à gauche qu'une intersection à signalisation.
- **Diminution des arrêts et des retards** – Le fait de céder le passage à l'entrée d'un carrefour giratoire réduit considérablement les retards plutôt que d'attendre le feu vert à une intersection ou d'attendre de pouvoir s'insérer dans la circulation à un panneau d'arrêt.
- **Diminution du fonctionnement au ralenti et de la pollution atmosphérique** – La réduction des retards entraîne une diminution de la consommation de carburant, ce qui améliore la qualité de l'air en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- **Réduction des coûts d'entretien** – Les carrefours giratoires éliminent les coûts d'entretien et d'électricité rattachés aux feux de circulation.
- **Amélioration esthétique de l'infrastructure** – L'îlot central des carrefours giratoires offre des possibilités d'aménagement paysager.

Le premier carrefour giratoire du MTO, situé sur la route 33 à proximité de Picton, a été ouvert à la circulation en 2009. Cette

ouverture a été suivie par celle du carrefour giratoire de la route 17, à Mattawa, en 2011. Dans le cadre des travaux en cours associés au passage frontalier international à Windsor, le carrefour giratoire de la promenade Rt. Hon. Herb Gray a été inauguré en 2012. Trois autres carrefours giratoires, également achevés en 2012, présentent un intérêt notable en raison des défis uniques qu'ils ont posés sur le plan de la conception,

soit un carrefour situé dans la ville de Hamilton, à Peters Corners, à l'intersection des routes 5 et 8, qui est le tout premier carrefour giratoire à voies multiples du ministère, un carrefour situé dans la région de Wasaga Beach et de Collingwood, sur la route 26, qui présente une configuration de transition routière unique, et un carrefour situé à l'extrémité de l'autoroute 406, au niveau de la rue Main à Welland.



Nouveau carrefour giratoire situé à Peters Corners, Hamilton (Ontario).

Carrefour giratoire de la ville de Hamilton situé à Peters Corners (à l'intersection des routes 5 et 8 et des routes régionales 5 et 52)

En février 2001, on a procédé à un examen du fonctionnement et de la sécurité de Peters Corners, dans la ville de Hamilton. Dans le cadre de cet examen, on s'est notamment penché sur l'historique des collisions et les caractéristiques opérationnelles de trois intersections situées dans le secteur.

Le ministère et la McCormick Rankin Corporation ont procédé à une étude de conception préliminaire du secteur au début de 2004, tandis que l'évaluation environnementale de portée générale connexe s'est terminée en 2009. De plus, on a procédé à un examen et à une analyse approfondis des autres possibilités de configuration et on a mené des consultations auprès d'organismes externes, de la ville de Hamilton, de résidents et de membres du public. Cela a permis de déterminer qu'un carrefour giratoire constituait la configuration la plus efficace pour remplacer l'intersection à signalisation existante à Peters Corners.

On a retenu les services des sociétés Stantec Ltd. et Roundabouts Canada, expertes en conception de carrefours giratoires, afin qu'elles réalisent l'avant-projet détaillé. Genivar Inc. a >

L'Ontario met en œuvre une campagne de sensibilisation aux nouveaux carrefours giratoires aménagés sur les routes provinciales, suite

administré le contrat de construction qui a été accordé à E. & E. Seegmiller Limited. La construction, entreprise au printemps 2012, comprenait le réalignement des routes touchées, la mise à niveau de l'éclairage et de la signalisation, l'amélioration du drainage, notamment par l'aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales, et l'amélioration de l'aménagement paysager.

Dès l'ouverture du carrefour giratoire, le ministère a temporairement utilisé une caméra sur les lieux afin de surveiller la circulation pendant que les automobilistes se familiarisaient avec la nouvelle configuration de la route, ce qui a permis de déterminer que le carrefour giratoire fonctionnait très bien.



Carrefours giratoires de Wasaga Beach et de Collingwood

Dans la région de Wasaga Beach et de Collingwood, jusqu'à 18 000 véhicules circulent quotidiennement sur la route 26 l'hiver et l'été, périodes au cours desquelles les touristes affluent vers les attractions récréatives locales.

Projet de réalignement de la route 26 comprenant l'aménagement d'un nouveau carrefour giratoire.

Le projet de réalignement du tronçon de la route 26 qui relie Wasaga Beach et Collingwood comprenait l'aménagement de nouveaux carrefours giratoires

au niveau des chemins Airport Road et Poplar Side Road. Le carrefour giratoire à deux voies du chemin Airport Road est situé à l'endroit où la route passe d'une configuration à deux voies à une configuration à chaussées séparées à quatre voies. Le carrefour giratoire à deux voies du chemin Poplar Side Road est situé à l'endroit où la route passe d'une configuration à chaussées séparées à quatre voies à une configuration à chaussée unique à quatre voies.

Une vaste campagne de sensibilisation a permis de conscientiser davantage les automobilistes de la région et d'accroître la confiance du public dans les mois précédant l'ouverture des carrefours. Un centre d'information publique a offert des renseignements sous différentes formes, dont un site Web, une brochure, une vidéo, un modèle tridimensionnel, des dessins des panneaux proposés et des présentations. De plus, on a distribué aux stations de radio et aux journaux des communiqués qui fournissaient des conseils pour circuler dans les nouveaux carrefours giratoires.

Des caméras temporaires installées aux carrefours des chemins Airport Road et Poplar Side Road surveillent la circulation et les activités. Le personnel du ministère continue d'apporter des correctifs à la signalisation, au marquage de la chaussée et à d'autres éléments, lorsque cela s'avère nécessaire. Un troisième carrefour giratoire, en cours de construction à l'intersection de la route 26 et de la rue Mosley, devrait être ouvert à la circulation à l'été 2013.

Première autoroute provinciale à se terminer par un carrefour giratoire à voies multiples : l'autoroute 406, dans la région de Niagara

À l'été 2013, le ministère inaugurerait le tout premier carrefour giratoire à voies multiples de fin d'autoroute de la province.

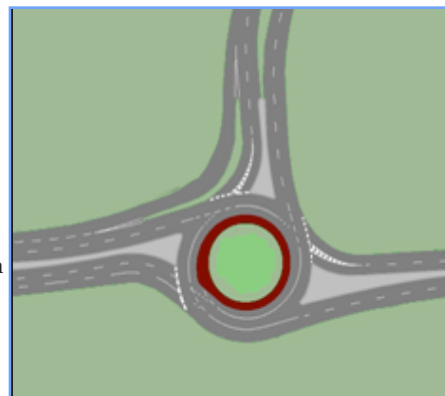
L'autoroute 406 constitue la principale voie de circulation nord-sud de la péninsule du Niagara qui assure la liaison entre l'autoroute Queen-Elizabeth et la route 3. Elle relie les municipalités de St. Catharines, de Thorold, de Welland (dans la région du Niagara), où elle se termine, et de Port Colborne.

Le ministère a procédé à un examen de la sécurité routière et des facteurs humains axé sur trois projets différents de conception à l'extrémité de l'autoroute 406, dont une intersection à signalisation et deux modèles de carrefours giratoires. Au terme de la consultation publique, les analyses ont révélé que

l'aménagement d'un carrefour giratoire procurerait plusieurs avantages notables dans ce secteur.

La mise en service du carrefour giratoire à l'intersection de l'autoroute 406 et de la rue Main devrait réduire les collisions, notamment par l'arrière. Dans chaque direction, les automobilistes pourront y entrer à une vitesse de 30 à 40 km/h, sauf en cas de congestion aux heures de pointe, pendant lesquelles la longueur maximale des files d'attente devrait atteindre 40 mètres. Les automobilistes n'auront toutefois pas besoin d'arrêter en l'absence de congestion, puisqu'ils seront ralentis dans les multiples courbes menant au carrefour.

Les panneaux de signalisation posent un défi unique sur le plan de la conception dans le cas de ce carrefour giratoire. Les automobilistes provenant de l'embranchement ouest passent dans un tunnel sous le canal Welland, puis empruntent une montée jusqu'au nouveau carrefour giratoire. À l'été de 2012, le ministère a procédé à une fermeture de nuit temporaire de l'autoroute afin de mettre à l'essai les panneaux de signalisation suspendus proposés pour le carrefour giratoire dans le but de vérifier si les automobilistes avaient suffisamment de temps pour les voir et se déplacer en toute sécurité dans la voie désignée; on a pu ainsi améliorer les panneaux en conséquence. >



Carrefour giratoire proposé à l'extrémité de l'autoroute 406, à la jonction de la rue Main à Welland.

L'Ontario met en œuvre une campagne de sensibilisation aux nouveaux carrefours giratoires aménagés sur les routes provinciales, suite

Normes de conception des carrefours giratoires de la province

Le MTO a élaboré des normes et des lignes directrices relatives à la conception des carrefours giratoires aménagés sur les routes provinciales (p. ex., à l'égard des dispositifs de régulation de la circulation et de l'éclairage), ainsi que des normes provinciales régissant le marquage de la chaussée et la signalisation des carrefours giratoires.

Avenir des carrefours giratoires de la province

Comme en font foi les quelque 50 carrefours giratoires qui en sont à divers stades de planification, de conception et de construction aux quatre coins de la province, le MTO prend maintenant cette solution en compte dans la phase de conception de ces projets chaque fois que cela est possible en raison de leur succès. En 2007, le MTO a mis sur pied l'équipe de mise en œuvre des carrefours giratoires. Cette équipe a comme mandat d'examiner tous les carrefours giratoires de la province afin d'en assurer l'uniformité au fil de l'évolution du programme d'aménagement de ces carrefours. De plus, elle participe à l'élaboration des normes provinciales de conception des carrefours giratoires en s'appuyant sur les leçons retenues pendant la conception, la construction et l'utilisation des carrefours giratoires de la province. Cela fera en sorte que ces normes continuent d'évoluer grâce à l'expérience de tout un chacun.

Pour obtenir des renseignements sur les avantages des carrefours giratoires, dont des conseils de conduite, une vidéo d'information et une brochure, veuillez consulter le site www.ontario.ca/roundabout ou communiquer avec l'une des personnes-ressources ci-dessous. •

Lance Dutchak, superviseur de la circulation,
Hamilton et Niagara, au 416 235-5596 ou à l'adresse
Lance.Dutchak@ontario.ca

Sheri Graham, chef, Bureau de la circulation routière,
Direction des normes routières, au 905 704-2940 ou à l'adresse
Sheri.Graham@ontario.ca

[Vidéo du ministère sur les carrefours giratoires](#)